

## UDC INTERNATIONAL

Case postale 8252, CH-3001 Berne

Tél. +41 31 300 58 58

Fax +41 31 300 58 59

Courriel: [info@udc-international.ch](mailto:info@udc-international.ch)

Internet: <http://www.udc-international.ch>



# Newsletter UDC International

Edition avril 2010

## Coup d'envoi de l'UDC International pour les élections fédérales 2011

---

**Le 27 mars 2010 le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est réuni à Berne au siège de l'Union postale. La "revalorisation du CSE" fut le thème central de l'ordre du jour.**

Le CSE souhaite notamment changer le mode d'élection actuel de ses membres. La procédure électorale via les associations suisses serait remplacée par une élection directe par les Suisses de l'étranger. Une innovation en principe souhaitable. Le problème est que **le droit d'élire les délégués ne serait pas donné à tous les Suisses de l'étranger, mais uniquement à ceux qui sont inscrits sur les registres électoraux en Suisse.** Il s'agit une fois de plus d'un **procédé antidémocratique**, car les Suisses de l'étranger qui n'ont pas le droit de vote devraient au moins avoir la possibilité de se faire représenter par leurs délégués au CSE. **Chaque Suisse de l'étranger doit avoir le droit d'élire ses délégués et cela indépendamment du fait qu'il s'engage politiquement ou non.** Le CSE et la participation aux élections ou votations sont deux sujets totalement différents.

En outre, la CSE et l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) entendent renforcer leur rôle en obtenant le droit d'être écoutés, le droit d'être informés et une fonction d'expert dans la défense des intérêts après de la Confédération. Ils demandent à cet effet une nouvelle loi fédérale sur les Suisses de l'étranger. Ainsi, l'OSE serait érigée en partenaire de l'Etat sans être un organe étatique. Ce qui

n'empêche pas l'OSE de clamer à toute occasion de ne pas être une organisation politique. Cette nouvelle loi est parfaitement inutile, car l'OSE peut aujourd'hui déjà exercer une influence politique. Elle est aussi consultée en cas de décision importante concernant les Suisses de l'étranger. Nous inviterons donc nos parlementaires fédéraux à rejeter cette loi superflue.

L'UDC International appelle les Suisses de l'étranger à s'engager activement en politique. **Nous nous présenterons dans plusieurs cantons avec nos propres listes lors des élections 2011 au Conseil national.** Nous déposerons probablement nos listes apparentées aux listes UDC dans les cantons suivants: BL, BS, AG, SO, BE, GE, ZG, GR, SZ, SH, TI

**Annoncez-vous à l'adresse [info@udc-international.ch](mailto:info@udc-international.ch) si vous acceptez d'être candidat**, même si vous êtes inscrit dans un autre canton que ceux mentionnés plus haut.

Pour renforcer la présence des Suisses de l'étranger au sein de l'UDC Suisse, **nous tiendrons un stand à la prochaine assemblée des délégués qui aura lieu le 1<sup>er</sup> mai à Näfels.** Nous comptons sur votre présence nombreuse (informations: [info@udc-international.ch](mailto:info@udc-international.ch)).

**Rolf B. Schudel**, Johannesburg (SA)  
Président UDC International

## 180'000 francs pour reconstruire l'armée afghane?!

---

**La neutralité traditionnelle de la Suisse lui interdit de s'engager dans des régions en guerre. Le conflit qui déchire l'Afghanistan est sans doute un des affrontements les plus problématiques du monde. Et c'est pourtant dans ce pays que la Suisse participe à la reconstruction militaire – sans que le conseiller fédéral Ueli Maurer n'en ait été informé.**

La Suisse participera en effet avec un montant de 180 000 francs au *"fonds fiduciaire de l'OTAN pour l'Afghanistan"*. Cette décision a été prise au département de la défense (DDPS) et au département des affaires étrangères (DFAE). Détail piquant: le conseiller fédéral Ueli Maurer, chef du DDPS, l'a appris par la presse.

Ce fonds fiduciaire a été créé en 2007 pour permettre à d'autres pays que les Etats-Unis de s'engager financièrement. Il forme *"un mécanisme soutenant la reconstruction de l'armée afghane"*.

Divers milieux de l'OTAN ont, semble-t-il, invité la Suisse à participer financièrement à cette *"opération d'imposition de la paix en Afghanistan"*. Des unités administratives du DDPS et du DFAE ont certes décidé qu'une participation de soldats suisses n'entraîne pas (plus) en ligne de compte, mais elles ont tout de même accordé discrètement un montant de 180 000 francs. Cet argent est prélevé dans le fonds destiné au *"Partenariat pour la paix"*.

Le plus inquiétant dans cette affaire, c'est l'argumentation développée par l'administration pour justifier cet acte: *"La neutralité suisse n'est pas touchée par cette contribution. Du point de vue du droit de la neutralité, même une participation de personnel suisse à l'ISAF ne poserait aucun problème parce que cette intervention est couverte par un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU et aussi parce qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre Etats."*

Cette argumentation est complètement absurde. Elle justifierait même l'envoi de soldats suisses au front en Afghanistan...

Le 8 mars 2010, durant l'heure des questions au Conseil national, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a tenté de

justifier ce versement en affirmant qu'il servait à payer des médicaments. Même si c'est vrai, cela ne change rien au problème de fond, donc au fait que la Suisse participe à un fonds difficilement compatible avec sa neutralité. Cette affaire témoigne aussi de cette détestable mentalité qui consiste à "s'engager" au niveau international en ne tenant aucun compte de la traditionnelle neutralité suisse.

\* L'organisation ISAF (= *"International Security Assistance Force"* = *"Force internationale d'assistance à la sécurité"*) est une mission conduite par l'OTAN en Afghanistan. Elle est autorisée par le Conseil de sécurité de l'ONU sous le titre d'une "intervention visant à imposer la paix".

**Luzi Stamm**, conseiller national (AG)  
Membre du comité de l'UDC International

## Cela suffit!

---

**Il ne se passe guère un jour sans que des attaques ne soient lancées en Allemagne ou dans un autre pays UE contre la place financière suisse. Les Etats-Unis menacent de compliquer la vie des entreprises suisses actives sur leur sol si la Suisse ne s'agenouille pas et ne livre pas des informations sur des personnes accusées d'évasion fiscale. Et le président en exercice jusqu'en septembre 2010 de l'assemblée plénière de l'ONU a appelé fin février à la "guerre sainte" contre la Suisse.**

Et que fait la Suisse? Notre gouvernement se perd en explications et justifications. Nous sommes sans doute nombreux à nous rappeler la promesse du ministre des finances Hans-Rudolf Merz: "Le secret protégeant les clients des banques n'est pas négociable!" C'est vrai, on n'a pas négocié; on s'est contenté de dialoguer. "La double incrimination reste la condition à l'octroi de l'entraide administrative. L'acceptation des accords bilatéraux II garantit le secret bancaire pour de nombreuses années face à l'UE." Voilà la promesse qu'avait faite le Conseil fédéral avant la votation sur l'accord de Schengen. Dans son message sur les accords bilatéraux II, le Conseil fédéral cite 41 fois le secret bancaire. On aurait du mal à le trouver dans les accords eux-mêmes. Le secret

bancaire n'a jamais été l'objet de l'accord de Schengen. Nombre de citoyens ont sans approuvé cet accord en faisant confiance aux manipulations du Conseil fédéral.

La condition de la double incrimination pour l'octroi de l'entraide administrative internationale a été levée pour les clients privés des banques suisses dans le cadre des nouveaux accords de double imposition. La fourniture aux autorités fiscales américaines de données confidentielles sur des clients bancaires suisses par la FINMA est hautement contestable du point de vue légal. Et il faut même qualifier de particulièrement condamnable la pratique de cette institution qui a pris toutes les mesures nécessaires pour pouvoir livrer immédiatement ces données au cas où les Etats-Unis les demandent.

Les clients étrangers des banques suisses ont été sciemment et intentionnellement privés de moyens juridiques élémentaires comme les ordonnances super-provisoires. Le Tribunal administratif fédéral a certes constaté dans deux arrêts l'illegalité de la fourniture de données bancaires aux Etats-Unis, mais ces jugements n'ont pas force de loi parce que des recours ont été déposés au Tribunal fédéral.

Les clients étrangers qui ont fait confiance au gouvernement suisse et à la place financière suisse se sont lourdement trompés. Et, aujourd'hui, le Conseil fédéral espère qu'on le prend au sérieux quand il annonce qu'il n'acceptera pas l'échange automatique de données. La "stratégie de l'argent blanc pour la place financière suisse" signifie en fait que le secret bancaire sera d'abord levé pour les clients étrangers, puis pour tous les clients suisses des banques helvétiques. Et cela se terminera par l'accès direct des autorités fédérales et cantonales aux comptes bancaires. Dans sa vision d'horreur "1984" concernant l'Etat fouineur totalitaire, Georg Orwell s'est uniquement trompé de date.

Il suffit de lire la statistique des fortunes étrangères déposées en Suisse pour se rendre compte à quel point les clients étrangers sont écœurés par les agissements du gouvernement suisse. En 2000, la somme des dépôts de titres de clients privés étrangers auprès des banques suisses se montait encore à 987 milliards

de francs; ce montant est tombé à 681 milliards, soit 31% de moins. En 2000, les fortunes étrangères représentaient encore 27% de l'ensemble des fortunes déposées en Suisse; cette proportion n'est plus que de 15,6% aujourd'hui.

Pour remercier en quelque sorte les gouvernements UE de leurs agressions et des activités de leurs services de renseignements, le Conseil fédéral prévoit un nouvel acte de soumission. Derrière les coulisses politiques il est en effet très sérieusement question d'un nouveau don de cohésion de l'ordre de 1,6 milliard de francs à l'UE. "On ne pourra sans doute pas éviter – comme la Norvège et le Liechtenstein – de prévoir des contributions supplémentaires et augmentées de 18% après l'échéance du milliard pour la cohésion déjà accordé," nous dit-on. Dans la mesure du possible, ce crédit sera ouvert avant l'été 2012 dans le cadre du programme d'aide aux pays de l'est qui court jusqu'en 2016. Cette procédure permettra de court-circuiter le peuple. Et il faudra aussi, ajoute-t-on, trouver des moyens d'éviter que l'UE ne se serve de cet argent pour financer son soutien à la Grèce et au Portugal, deux Etats UE au bord de la faillite. Et malheureusement, soupire-t-on, certaines nouvelles adhésions à l'UE pourraient attiser les résistances en Suisse contre la libre circulation des personnes et les paiements pour la cohésion.

**Hans Kaufmann**, conseiller national (ZH)  
Membre du comité de l'UDC International

## **Quel avenir pour notre armée ?**

Au début de son mandat, un conseiller fédéral n'est pas encore en butte aux critiques, mais après 6 mois environ, elles commencent à pleuvoir – c'est ce que subit Monsieur MAURER actuellement.

Aujourd'hui, nous savons qu'une réforme rapide s'impose – ce qui ne veut pas dire : faire n'importe quoi!

Il semble de bon ton de "fusiller" tout projet concernant l'armée suisse. Il est indéniable que notre armée souffre de dysfonctionnements et difficultés. Par exemple : la gestion informatique, dans son ensemble ! Il existe plus de 600 programmes, sous-

programmes et autres « patchs » correctifs bien peu homogènes et/ou compatibles! Il s'agit d'un problème qui va en s'intensifiant depuis plus de 12 ans, et au vu des avancées technologiques et informatiques, qui ne peut que s'aggraver si une révision de l'ensemble du système n'est pas mise en place. (La situation est similaire dans l'armée en Autriche et Allemagne!)

Depuis de nombreuses années les frais de fonctionnement de l'armée ainsi que la maintenance du matériel militaire (réserves de munitions, pièces de rechanges, etc.) posent problèmes et doivent être résolus dans les plus brefs délais.

D'ailleurs, dans son catalogue des dysfonctionnements, M. Ueli MAURER relève que seulement 5 bataillons sur 20 pourraient être engagés rapidement, faute d'équipement ! Inquiétant !

D'autre part, le rôle de notre aviation pour la sécurité du ciel en temps de paix est primordial. (Contrôle de l'espace aérien permanent, événements importants, Forum de Davos, Euro 2008, par exemple, ou simple état d'urgence). C'est aussi le premier moyen militaire d'imposition de notre neutralité.

Le maintien et le renouvellement de notre flotte aérienne est prioritaire. Nos 54 « Tiger » sont dépassés, ils ne peuvent plus voler de nuit ou par fortes pluies. L'achat de « Rafales » français ou de « Gripen » coûterait plus de 2 milliards.

Par contre, les retombées économiques pour nos industries, par les accords de commandes compensatoires seraient supérieures d'environ 4 milliards de francs.

L'éventualité de compléter notre flotte de 32 F/A-18 par des appareils de même type éviterait des coûts supplémentaires de formation.

Le but premier de notre armée est de protéger notre population en temps de paix et le maintien de cette paix a un prix. On ne peut plus diminuer les dépenses de l'armée. Cessons de faire du « bricolage » et travaillons dans la cohérence.

L'armée continue de fonctionner mais c'est financièrement qu'elle vit une situation dramatique. D'autre part, il faut impérativement maintenir nos cours de répéti-

tion. Notre armée terrestre doit pouvoir faire face à des manifestations de grande envergure avec arrivée de manifestants ou déferlements de réfugiés par exemple, comme les vivent nos pays voisins.

Il est nécessaire d'envisager tous les scénarios qui peuvent se présenter : sécurité lors des grandes manifestations, attaques informatiques, risques bactériologiques ou chimiques, troubles civils, émeutes, attentats ou attaques aériennes.

L'angélisme de la gauche, répétant inlassablement qu'il n'y a aucuns risques de troubles en Suisse, que l'armée n'est pas nécessaire, est un danger pour l'avenir de notre pays.

**André Reymond**, conseiller national (GE)  
Membre du comité de l'UDC International

## Une surprise inattendue

Le 3 février 2010 la presse suisse a présenté la nouvelle tenue de l'équipe nationale suisse de football sous le titre "La croix suisse de retour sur les maillots". L'emblème helvétique manquait en effet sur les maillots précédents. Monsieur Peter Gillieron, président central de l'ASF, a relevé lors de la présentation de la nouvelle tenue que l'absence de la croix fédérale lui avait valu des attaques sévères lors d'une manifestation de Suisses de l'étranger.

Il avait participé en 2008 à une table ronde du congrès des Suisses de l'étranger à Fribourg alors qu'il était encore secrétaire général de l'ASF. Thème du débat: "La Suisse sans frontières – chances et risques". Les Suisses de l'étranger ont eu la possibilité de poser des questions aux débatteurs. J'ai saisi cette occasion pour dire à Monsieur Gillieron ma colère à propos de l'absence de la croix fédérale sur le maillot des footballeurs suisses. Pour moi, cette absence équivalait à un reniement de la nationalité suisse. J'ai même demandé si nous avions honte de montrer d'où nous venions. Aucun des pays participant aux championnats d'Europe n'a manqué d'arborer ses couleurs sur les maillots des joueurs – sauf la Suisse.

Il existe encore des miracles. Mes critiques ont porté des fruits. La tenue des

joueurs suisses avec la croix fédérale me remplit de joie.

Les interviews de footballeurs suisses, des jeunes notamment, ont révélé le plaisir et la fierté qu'éprouvaient les joueurs de pouvoir porter les couleurs de la Suisse.

Je remercie sincèrement Monsieur Peter Gillieron d'avoir tenu compte de mes critiques.

Encore un mot concernant la rencontre Suisse-Uruguay: l'engagement des jeunes joueurs nous a fait comprendre qu'Othmar Hitzfeld était sur la bonne voie. Bravo!

**Edgar Studer**, Finchampstead (GB)  
Membre du comité de l'UDC International

## **Devoirs et obligations civiques**

**Je souhaite expliquer à cet endroit comment des citoyens crédules et mentalement sans patrie peuvent être manipulés par des autorités irresponsables dans le cadre de consultations populaires.**

Le modèle unique au monde de la démocratie directe suisse permet à tous les citoyennes et citoyens de participer activement à la politique. Le Conseil fédéral, le Parlement et les autorités doivent respecter le droit à la libre formation des opinions. Dans son chapitre 2 intitulé "Droits fondamentaux, citoyenneté et buts sociaux", la Constitution fédérale définit les droits et les obligations des citoyens. Ces derniers peuvent exercer leurs droits politiques, mais ils ont aussi l'obligation d'étudier sérieusement les projets qui leur sont soumis. Toujours selon la Constitution fédérale, les citoyens ont le devoir d'examiner les propositions et projets mis au vote sans se laisser influencer par des milieux externes. Or, avant chaque scrutin national, le Palais fédéral met en place la plus grosse machine de relations publiques du pays pour pousser les citoyens dans le sens voulu par l'autorité. Les services d'information et de communication de la Confédération ont été massivement renforcés ces dernières années. L'Etat emploie quelque 700 spécialistes de la communication: chargés de l'information, porte-parole, conseillers en communication, rédacteurs, webmasters, spécialistes

de relations publiques, etc. qui, prétendument, son là pour informer le public. Il faut savoir aussi que cette agence de communication interne à l'administration fédérale est budgétisée avec un montant de 10 millions de francs par an.

Il est infiniment condamnable que l'Etat abuse de l'ignorance du souverain confronté à des objets complexes pour l'influencer dans un sens ou dans un autre. Ce fut par exemple le cas lors des campagnes de votations sur la libre circulation des personnes ou sur les minarets où le peuple a été manipulé, appâté et trompé par un flot sans fin d'affirmations infondées, voire carrément fausses et mensongères. Le Conseil fédéral, le Parlement et tous les partis à l'exception de l'UDC n'ont reculé devant aucune combine répugnante pour forcer l'acceptation de la libre circulation des personnes et le rejet de l'initiative sur les minarets. Une attitude profondément antidémocratique.

Je veux citer ici comme exemple le plus probant la votation populaire du 8 février 2009 où l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et la Bulgarie a été acceptée par 59,6% des votants. Durant la campagne de votation, la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf a assuré sournoisement que le gouvernement observerait attentivement les effets de la libre circulation sur le marché du travail, ajoutant qu'il existait "divers instruments de sécurité en cas de besoin, comme la clause de sauvegarde, pour limiter l'immigration en Suisse." Les trois femmes du gouvernement ont affirmé tous azimuts que les accords étaient à tout moment résiliables s'ils s'avéraient nocifs pour la Suisse, qu'il ne fallait pas s'attendre à une forte augmentation du chômage même en période de ralentissement économique parce que, d'une part, le nombre d'immigrants diminuera et, d'autre part, les personnes ayant perdu leur emploi quitteraient la Suisse pour chercher du travail ailleurs.

La réalité est juste inverse: le Conseil fédéral et le Parlement se sont non seulement entêtés à nier les conséquences graves de la libre circulation des personnes, mais ils ont de surcroît grossièrement menti aux Suisses. L'immigration en provenance de l'UE se poursuit et le chômage augmente. Onze mois après le oui du 8

février 2008, que les "élites" de ce pays ont fêté comme une victoire de l'idée européenne en Suisse, l'euphorie a disparu. Les promesses n'ont pas été tenues. Contrairement aux allégations du Conseil fédéral, il n'est pas si simple de renégocier la libre circulation des personnes parce qu'elle est liée aux autres accords par la dite "clause de la guillotine" que le Conseil fédéral s'est laissé imposer lors des négociations sur les premiers accords bilatéraux. Par exemple, les accords sur les obstacles techniques au commerce, sur les marchés publics, sur l'agriculture, les transports aériens et terrestres ainsi que la coopération scientifique. Abolir ces accords équivaldrait à affaiblir sensiblement la position de la Suisse dans la concurrence internationale. De plus, une révision des accords de libre circulation exigerait l'unanimité des pays membres de la CE. Chacun des 27 Etats membres devrait accepter – avec les conséquences négatives que l'on imagine pour les intérêts suisses.

La libre circulation des personnes ou la prise de conscience d'une réalité décevante.

**Viktor Nell**, L'Ampolla (Espagne)  
Membre de l'UDC International

## La chienlit.....

Jour après jour quand je lis la presse de mon pays, je constate que rien ne s'arrange au Conseil fédéral. Jour après jour la "chienlit" s'installe dans notre pays car nous avons des dirigeants incapables de gérer le pays. Nos "amis": la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, s'ingèrent dans les affaires de notre pays.

Sans vergogne, ils pillent nos banques avec la complicité "bien rémunérée" de quelques employés prêts à tout pour se faire de l'argent facile! **Que devient notre "Etat souverain"** dans ces méandres glauques? Rien! Il reste sans réaction! Quelques mots des protestations, de petites menaces verbales sur les accords bilatéraux et c'est tout!

Aujourd'hui Mme Calmy-Rey, responsable de notre diplomatie, se rend en Espagne pour essayer de faire avancer le triste sort de nos "otages" et cela dans un climat

étrange, car dans le même temps, M. Kouchner, son homologue français, a tenu des déclarations outrageantes pour notre pays! Je vous rassure ce n'est pas la première fois. Il est coutumier de fait semblable à plusieurs occasions.

Dans la presse, Mme Calmy-Rey remet le "couvert" sur la table pour l'adhésion de notre beau pays à l'Union Européenne en disant que si nous étions dans cette "fantastique" chose qu'est l'UE nous serions épaulés dans notre démarche, donc en résumé si nous, le peuple Suisse, n'avons pas d'aide de l'Union c'est du fait que les Suisses refusent d'adhérer à la très belle et généreuse UE.

Si mes souvenirs sont exacts quand notre pays a servi dans les négociations pour, par exemple, les otages des "Farcs" en Colombie et dans d'autres domaines personne n'est venu refuser l'aide de notre diplomatie et nous l'avons fait sans condition tout simplement parce que notre neutralité et notre indépendance sont reconnus par le monde entier. **Faudrait-il aujourd'hui** remettre cela en cause? Ma réponse est: NON.

**Pierre Vogel**, Rosny sur Seine (F)  
Membre de l'UDC International

## Echéances:

Les prochaines **assemblées des délégués** de l'UDC Suisse ont lieu aux dates suivantes:

**1<sup>er</sup> mai 2010 à Näfels (GL)**  
**26 juin 2010 dans le canton du Jura**  
**2 août 2010 dans le canton de Zoug**

En tant que membre de l'UDC International vous êtes bien sûr toujours cordialement invité à participer à ces assemblées comme hôte ou en vous procurant une carte de délégué s'il en reste de libres. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

### Congrès des Suisses de l'étranger:

**20 au 22 août 2010 à St-Gall**

### AG de l'UDC International:

**20 août 2010 à 20:00 heures à SG**